



LA VILLE DURABLE
RÉUNIONNAISE

construisons l'île de demain

SEMINAIRE DU 5 DECEMBRE 2014

Restitution de la vision partagée inter-acteurs

Lieu : Université de Saint-Denis - campus du Moufia (amphithéâtre bioclimatique)

Animation : Marie-Noëlle Le Nivet



PROGRAMME

8h30 – 9h

Accueil petit-déjeuner

9h – 9h25

Introduction du séminaire par Monsieur le Préfet de la Réunion
Présentation du programme par le directeur de la DEAL
Intervention de M. François GARDE au nom du Président de l'Université pour une présentation de l'amphi bioclimatique

9h25 – 9h55

Présentation par le CEREMA des grandes lignes de la vision partagée : constats, pistes d'actions, outils à mettre en œuvre

9h55 – 10h10

Présentation de la démarche participative (Delphine DE DEA, Agorah)

10h10 – 10h40

Illustrations dynamiques avec :
- le projet Ecocité porté par le TCO présenté par M Fabrice MAROUVIN vice-président du TCO et Mme Claire PIGUET du Cabinet LION (à confirmer)
- le thème de la mobilité abordé par Mme Fabienne COUAPPEL-SAURET (vice-présidente de la Région, déléguée aux transports, aux déplacements et au Trans Eco Express)

10h40– 11h

Réactions de 2 intervenants extérieurs : M. Pierre KERMEN (chargé de mission développement durable à l'université Joseph Fournier de Grenoble) et Mme Claire PIGUET (architecte du Cabinet LION)

11h – 11h15

Pause

11h15 – 11h45

Illustrations dynamiques sur :
- un projet de la ville de Saint-Denis présenté par M.Jacques LOWINSKY (adjoint au maire) et Mme Christine ANNETTE-PARAME
- présentation du projet Ravine Blanche par Mme Béatrice SIGISMAU (adjointe au maire de Saint-Pierre) et M. Patrice MARCEL

11h45 – 12h05

Réactions de 2 intervenants extérieurs : M. Pierre KERMEN (chargé de mission développement durable à l'université Joseph Fournier de Grenoble) et Mme Claire PIGUET (architecte du Cabinet LION)

12h 05 – 12h30

Échanges avec la salle

12h30– 12h50

Intervention de la DGALN (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) sur le projet de l'institut de la ville durable.

12h50– 13h

Conclusion par Préfet et/ou DEAL

13h – 14h

Repas sur le site